



**Le siège du groupe Bolloré Africa Logistics a fait l'objet d'une perquisition dans le cadre d'une enquête sur les conditions d'octroi des concessions des ports de Conakry, en Guinée, et de Lomé, au Togo.**

Une perquisition a été menée le 8 avril au siège du groupe Bolloré, a indiqué mardi 12 avril l'avocat du groupe, confirmant une information du journal Le Monde. Cette perquisition était menée dans le cadre d'une information judiciaire ouverte en novembre 2013 par le parquet national financier portant notamment sur des soupçons de "corruption d'agent public étranger".

Les enquêteurs de l'Office central de lutte contre la corruption et les infractions financières et fiscales (OCLCIFF) "se demandent si le groupe du milliardaire breton [absent durant la perquisition] a utilisé son bras publicitaire Havas pour faciliter l'obtention de la gestion des ports de Conakry en Guinée et de Lomé au Togo", affirme Le Monde.

C'est en enquêtant sur les relations de Francis Perez, président du groupe Pefaco, une société spécialisée dans l'hôtellerie et les jeux et très implantée en Afrique, que les enquêteurs ont été amenés à se pencher sur les activités africaines de l'industriel Vincent Bolloré.

Selon Le Monde, Francis Perez compte parmi ses relations Jean-Philippe Dorent, salarié de la société de communication Havas (détenue à 60 % par Bolloré), qui s'est "notamment occupé en

2010 de la campagne présidentielle guinéenne du candidat Alpha Condé".

Le président de la République de Guinée, Alpha Condé, élu en novembre 2010, avait résilié le 8 mars 2011, par décret, la convention de concession du terminal à conteneurs du port de Conakry octroyée en 2008 pour une durée de 25 ans à Getma, une filiale de l'armateur NCT Necotrans.

Le gouvernement guinéen avait confié quelques jours plus tard la gestion du port au groupe Bolloré, déclenchant une bataille judiciaire entre les deux rivaux. Le groupe Bolloré avait été condamné en 2013 par le tribunal de commerce de Nanterre (Hauts-de-Seine) à verser plus de 2 millions d'euros à NCT Necotrans. Sollicité par l'AFP, le groupe Bolloré a indiqué avoir "cessé toute communication politique depuis 2011".

De plus, toujours selon le quotidien, Jean-Philippe Dorent s'est également chargé d'une partie de la communication du jeune président togolais Faure Gnassingbé, fils de Gnassingbé Eyadema. En 2010, année de la réélection de Faure Gnassingbé, le groupe Bolloré remportait la concession du terminal à conteneurs du port de Lomé pour une durée de 35 ans. Une décision elle aussi contestée par un concurrent.

© france24.com : Avec AFP

---